

# SOS DURANCE VIVANTE

de 2021 à 2022

## bilan et perspectives

L'association a organisé son assemblée générale le vendredi 25 mars 2022 à Pertuis.  
L'intérêt des citoyens pour la Durance et son bassin grandit, le nombre des adhérents, sympathisants, partenaires,... augmente de façon significative.  
Notre association est très active, quelques administrateurs et adhérents sont très impliqués.  
Notre voix et nos luttes sont maintenant entendues et relayées.

Notre objectif principal est de tendre vers une renaturation concertée de la Durance et des rivières de son bassin ; pour cela une large concertation citoyenne des habitants et riverains nous semble indispensable. Notre fonctionnement s'appuie sur l'éducation populaire, l'engagement citoyen, la créativité et la réflexion, la démocratie participative.

Les activités humaines qui s'exercent sur le bassin de la Durance sont variées et nombreuses et ont pour conséquence une pression importante sur les milieux. La renaturation de la Durance passe par une évolution de ces activités humaines et un changement de paradigme dans nos relations au vivant. Nous devons penser les questions de l'eau, de la rivière et des usages humains dans leur ensemble et imaginer le rétablissement d'une biodiversité maximale dans le bassin. Face à une situation inédite, il est nécessaire d'augmenter sa capacité d'adaptation au changement climatique et oser s'extraire des schémas antérieurs.

Les décisions concernant le bassin versant de la Durance ne doivent pas être seulement le fruit de compromis entre quelques acteurs parlant au nom d'usages bien délimités, voire totalement séparés, au nom de citoyens peu informés.

L'alimentation en eau, l'irrigation agricole, la production hydroélectrique, le refroidissement des installations nucléaires, le tourisme... sont des sujets qui engagent la population et son milieu sur le long terme.

La confrontation des intérêts particuliers et l'arbitrage politique n'apparaissent plus suffisants pour élaborer une vision partagée nouvelle.

La Durance et son bassin sont un bien commun dont dépend la vie de l'ensemble des populations de la région et au-delà. C'est à partir de cette réalité incontournable en période de désastre écologique que SOS Durance Vivante souhaite repenser l'approche de l'ensemble de l'écosystème durancien.

L'eau, les espaces naturels, les forêts, l'énergie sous toutes ses formes, les grandes infrastructures devraient être considérés comme des « communs », qui se définissent alors à partir d'une gestion collective citoyenne territoriale.

### *LA DURANCE, CULTURE COMMUNE ET CONNAISSANCE PARTAGEE*

#### **Balades**

A travers ces marches, connaître et observer, se questionner, échanger, partager sur les éléments naturels, faune, flore, les aménagements, les activités humaines,...

#### **Conférences**

« En Durance, allons-nous être SAGE ? » le samedi 11 décembre 2021 à la Médiathèque de

Gardanne

« La Durance : une rivière contre nature » samedi 26 février 2022 à Manosque. Une renaturation est-elle possible ? Avec la participation de Roberto Epple, président de ERN-SOS Loire Vivante.  
« La personnalité juridique des rivières, un projet pour la Durance ? » au 4ème trimestre 2022

### **Le site**

Outil essentiel pour la visibilité de nos actions , il s'améliore et s'enrichit au fil de temps avec l'apport d'articles, d'actualités, de nouvelles rubriques etc...

### **Stands**

Participation à des stands lors de manifestations autour de la Durance, et d'enjeux sur lesquels travaille l'association : eau, biodiversité, agriculture et terres agricoles etc...

## *RISQUES ET ATTEINTES A LA DURANCE*

### **Préservation des terres agricoles**

Pour la sécurité alimentaire, la biodiversité, l'environnement, la réduction des effets dus au changement climatique, la diminution des risques d'inondations, l'arrêt des aménagements sur le bassin de la Durance.

Mobilisation sur deux sites : ZAC des Hauts Banquets de Cavaillon et ZAE de Pertuis.

### **Qualité de l'eau**

L'association s'est penché sur ce sujet dès sa création et sa complexité nous apparaît maintenant pleinement. Le concours du stagiaire ayant travaillé sur la question en 2021 nous a permis d'avancer sur notre connaissance des acteurs, mais aussi sur la notion même de qualité de l'eau en particulier chimique. Nous poursuivons l'investigation et la veille à partir :

- des stations qualité indiquées par l'agence de l'eau, avec un relevé en 2021 des stations renseignées ou non pour le public, sur une grande partie du bassin.
- de l'action menée en 2021 avec l'ADREVE sur la pollution de l'Eze par la cave coopérative Terre Valdèze à la Tour d'Aigues.
- de l'organisation du Big Jump en Durance : recherche d'informations sur la qualité des eaux de baignades. Il aura lieu le dimanche 10 juillet 2022. Il a eu lieu le dimanche 11 juillet 2021 à Lauris.

### **Restauration morphologique**

Travaux de recharge sédimentaire : participation à des réunions des organismes concernés, autour du projet de recharge sédimentaire du SMAVD.

Digues Villelaure Cadenet : la mairie de Villelaure a informé d'un projet de digues dans le lit majeur de la Durance. SOS Durance Vivante souhaite une réunion d'information avec la mairie de Villelaure COTELUB et SMAVD.

**Irrigation agricole** : nous avons entamé une réflexion sur ce sujet, avec le syndicat agricole la Confédération Paysanne qui a fait un travail remarquable au niveau national. Nous sommes en lien avec la Confédération Paysanne PACA sur la question du maintien de l'arrosage gravitaire, du développement de l'irrigation sous-pression, des retenues etc...

Nous souhaitons former une commission sur ce sujet, avec des agriculteurs, mais aussi des non agriculteurs, sachant que les canaux ont d'autres usages que l'usage agricole, sachant la nécessité des économies d'eau dans cette période de changement climatique, sachant les impacts du modèle agricole choisi,...

**World Clean Up Day** : nettoyage mondial des déchets sauvages : SOS Durance Vivante s'est

associée au groupe Zéro Déchet pour faire un ramassage en bord de Durance à Villelaure. Les participants ont ramassé et mis en benne environ 2 tonnes de gravats et autres déchets en trois points de la Durance.

### *PROPOSITIONS POUR LA DURANCE*

**SAGE Durance** : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités du territoire. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Il doit permettre d'atteindre les objectifs attendus en matière de bon état des eaux. Il est coordonné par le SMAVD.

L'évolution du climat aura très probablement des effets sur la disponibilité de la ressource en eau. L'arrêté inter-préfectoral du 10 décembre 2021 portent délimitation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Durance. Celui de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est toujours en attente.

Notre document « En Durance, allons-nous être SAGE ? », contribution à l'élaboration du SAGE, est envoyé par voie postale aux 117 membres présumés de la CLE, est mis sur notre site, est largement diffusé par voie électronique.

Le Président du SMAVD nous a répondu. Le constat des enjeux est partagé. La recherche de solutions diffère de notre démarche militante qui s'appuie sur les constats réels de dégradation de la rivière, du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, des exigences vitales. Le SMAVD devrait organiser prochainement une nouvelle journée des associations. Nous exprimons notre souhait qu'elle débouche sur la création d'un conseil citoyen et la mise en place d'une démocratie participative.

**Personnalité juridique** : des membres ont assisté à trois réunions en fin d'été, la conférence de Valérie Cabanes (la nature a-t-elle des droits), un forum pour les droits écosystémiques aquatiques européens, l'appel du Rhône.

Nous avons adhéré en 2021 au Réseau Francophone des Droits de la Nature. Il promeut une doctrine écocentrique où l'humain est compris comme faisant partie du vivant et non comme lui étant extérieur et supérieur. Il est le pôle francophone de l'Alliance Globale pour les Droits de la Nature, un réseau mondial qui se conforme à la Déclaration des Droits de la Terre-Mère. Le premier principe : En tant que membres d'une communauté vivante et indivisible d'êtres interdépendants, nous avons chacun.e la responsabilité de contribuer à la santé et à l'intégrité de l'ensemble de la communauté terrestre, y compris des générations futures.

Le droit de l'environnement s'applique en cas d'atteinte à l'environnement et ne suffit pas à prévenir ces atteintes. Donner des droits à la nature c'est élargir les droits humains à vivre dans un environnement sain.

La conférence du 4ème trimestre devrait nous faire avancer sur cette question et peut-être arriver à la rédaction de la déclaration des droits de la rivière Durance. Des projets sont en cours en France : Parlement de Loire, Appel du Rhône, Déclaration des droits du fleuve Tavignanu en Corse etc...

SOS Durance Vivante

1139 chemin des Iscles de Durance, 84530 Villelaure

Contact : [sosdurancevivante@laposte.net](mailto:sosdurancevivante@laposte.net)

Site internet : <http://sosdurancevivante.org/>